



Histoire, Idées, Sociétés

Revue d'histoire de l'UQAM

LES « INCIDENTS » D'AIGUES-MORTES (AOÛT 1893): XÉNOPHOBIE POPULAIRE ET USAGES POLITIQUES DE L'ÉVÉNEMENT

JULIEN DUVAL-PÉLISSIER

Citer cet article

DUVAL-PÉLISSIER, Julien, «Les “incidents” d'Aigues-Mortes (août 1893): xénophobie populaire et usages politiques de l'événement», *Histoire, Idées, Sociétés*, <https://revuehis.uqam.ca/incidents-daigues-mortes-aout-1893-xenophobie-populaire-usages-politiques-de-levenement/>, mars 2018

Résumé

Les 16 et 17 août 1893, la commune occitane d'Aigues-Mortes devient le théâtre d'une rixe populaire d'une rare violence. Exacerbés par les tensions économiques et internationales, les conflits locaux entre ouvriers français et italiens atteignent alors un point de rupture, dégénérant en véritable chasse à l'homme. Le bilan de ces journées : huit morts et une cinquantaine de blessés graves, tous des travailleurs transalpins. Par l'étude discursive de sa réception chez un quotidien parisien, La Lanterne, cet article explore les usages politiques de l'événement, rapidement instrumentalisé à travers une rhétorique nationaliste, italo-phobe et exclusive. Au-delà de l'utilisation médiatique des « incidents » d'Aigues-Mortes, cette enquête s'attache aux représentations ouvrières de l'événement. Instantanément constitué en lieu de mémoire, selon des modalités parfois contradictoires, le massacre s'intègre au langage ouvrier pour permettre d'appuyer un large éventail de revendications sociales.

LES « INCIDENTS » D'AIGUES-MORTES (AOÛT 1893) : XÉNOPHOBIE POPULAIRE ET USAGES POLITIQUES DE L'ÉVÉNEMENT

JULIEN DUVAL-PÉLISSIER

Université du Québec à Montréal

Résumé

Les 16 et 17 août 1893, la commune occitane d'Aigues-Mortes devient le théâtre d'une rixe populaire d'une rare violence. Exacerbés par les tensions économiques et internationales, les conflits locaux entre ouvriers français et italiens atteignent alors un point de rupture, dégénérant en véritable chasse à l'homme. Le bilan de ces journées : huit morts et une cinquantaine de blessés graves, tous des travailleurs transalpins. Par l'étude discursive de sa réception chez un quotidien parisien, La Lanterne, cet article explore les usages politiques de l'événement, rapidement instrumentalisé à travers une rhétorique nationaliste, italophobe et exclusive. Au-delà de l'utilisation médiatique des « incidents » d'Aigues-Mortes, cette enquête s'attache aux représentations ouvrières de l'événement. Instantanément constitué en lieu de mémoire, selon des modalités parfois contradictoires, le massacre s'intègre au langage ouvrier pour permettre d'appuyer un large éventail de revendications sociales.

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, la *Compagnie des Salins du Midi*, pour procéder au levage et au battage du sel dans les marais salants entourant la ville d'Aigues-Mortes, engage chaque été des centaines d'ouvriers. De ceux-ci, très peu sont en fait des locaux, la plupart sont des journaliers français, mobiles et peu qualifiés, souvent désignés péjorativement de « trimards », un qualificatif qui réfère entre autres à leur condition de vagabonds. Beaucoup sont également des travailleurs étrangers, généralement d'origine italienne, ou plus spécifiquement piémontaise, la région frontalière fournissant les plus importants contingents ouvriers. Dans ces lieux où travaillent des équipes mixtes, socialement et culturellement hétérogènes, les tensions sont fréquentes, mais les altercations

violentes sont rares. Pourtant, à partir d'incidents en apparence futiles¹, une véritable rixe populaire éclate le 16 août 1893.

Un premier heurt important a lieu après l'heure du midi : une cinquantaine de travailleurs italiens auraient assiégé une vingtaine de leurs collègues français au salin de la Fangouse. Forcés à la retraite, les rescapés de cette échauffourée ont tôt fait d'alimenter différentes rumeurs et d'alerter citadins et autres ouvriers français. Dès lors, la suite du récit factuel, bien documentée, est celle d'une escalade disproportionnée de la violence. Au cours de la soirée et de la nuit, les mécontents s'arment et se rassemblent dans la ville. Le lendemain, une colonne de cinq à six cents protestataires s'attaque à une cinquantaine d'Italiens que les gendarmes, en nombre insuffisant, tentent péniblement de diriger en sûreté. Là, un véritable massacre a lieu, dont le bilan officiel est de huit morts et de près d'une cinquantaine de blessés graves, tous des Transalpins. Comme le soulignent de nombreux chercheurs, il demeure néanmoins difficile de déterminer le nombre réel des victimes, considérant que la chasse à l'homme, menée par différents groupuscules, s'est poursuivie dans les marais au cours des jours suivants².

Par la fureur populaire qui l'anime, comme par le sombre bilan de ses victimes, cette rixe violente suscite des réactions médiatiques à toutes les échelles. Récupérée par les presses de masse françaises et italiennes, qui en profitent pour se lancer mutuellement des accusations, la tuerie d'Aigues-Mortes est rapidement internationalisée. Dans ce qui prend l'allure d'une véritable guerre médiatique, des consensus nationaux se forment quant à l'interprétation des événements. Le vocabulaire employé constitue ici un enjeu fondamental. Les journaux

¹ On accuse par exemple un ouvrier transalpin d'avoir lavé sa chemise sale dans un bassin d'eau potable, un acte considéré provocateur compte tenu de la température estivale et de la rareté de cette ressource sur les lieux de travail.

² Pour des récits événementiels exhaustifs, critiques et détaillés, consulter José Cubero, *Nationalistes et étrangers : le massacre d'Aigues-Mortes*, Paris, Édition Imago, 1995, p. 40-54 ; Gérard Noiriél, *Le massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2010, p. 51-63.

transalpins qualifient volontiers l'événement de « crime », de « massacre » ou d'« assassinat », tandis que la presse française, rangée derrière la version républicaine des faits, présente plutôt l'affaire comme une « bataille », une « bagarre », des « incidents ». La polarisation du champ lexical employé traduit bien le rôle de la presse dans l'exacerbation des tensions internationales. Les chiffres sont également cruciaux : les quotidiens parisiens demeurent relativement près du bilan officiel, poussant parfois l'audace, en relevant par exemple des victimes françaises fictives. À l'inverse, la presse d'outre-monts fait gonfler les chiffres en évoquant une cinquantaine de morts, une centaine de blessés et plusieurs dizaines de disparus³. Les nombres avancés par la presse italienne sont alors récupérés par les grands quotidiens anglo-saxons : dans un article intitulé « France Will Have to Answer », le *New York Times* met l'accent sur l'équilibre des puissances en Europe, entrevoyant même le prétexte d'une guerre entre les deux sœurs latines⁴.

Or, malgré d'importantes manifestations populaires anti-françaises en Italie, malgré le scandaleux verdict d'acquittement des accusés français prononcé par la cour d'assises d'Angoulême à la fin de l'année 1893, le massacre d'Aigues-Mortes, relayé par de nouvelles crises politiques et diplomatiques, notamment l'affaire Dreyfus (1894), est en quelque sorte tombé dans l'oubli. Presque un siècle plus tard, ce singulier épisode d'italophobie est réanimé par l'historien Pierre Milza, dans un article paru en 1979. Depuis, l'événement est graduellement réintroduit dans la mémoire collective et dans le contexte historique particulier qui a permis une telle tuerie. En 1993, l'auteur Enzo Barnabà publie un court essai intitulé *Le sang des marais : Aigues-Mortes 17 août 1893, une tragédie de l'immigration italienne*. Lui succède rapidement une première étude, proprement historique, centrée sur la tragédie : *Nationalistes et étrangers : le massacre d'Aigues-Mortes* (1996), rédigée par José Cubero. Dans cet ouvrage indispensable, le chercheur révèle dans cette rixe xénophobe un « véritable symptôme social », le produit

³ Sur cette guerre médiatique livrée entre presses française et italienne, consulter Gérard Noiriel, *Ibid.*, p. 127-137.

⁴ « France Will Have to Answer », *New York Times*, 21 août 1893.

d'une confusion idéologique nationale, animant les passions orientées contre les étrangers⁵. Plus récemment, *Le massacre des Italiens, Aigues-Mortes, 17 août 1893* (2010), rédigé par Gérard Noiriel, grand spécialiste de l'immigration contemporaine en France, entreprend la réhabilitation de la mémoire des migrants par une analyse à ras du sol.

Enfin, soulignons un dernier apport primordial à ce champ historiographique, à savoir l'ouvrage de Laurent Dornel, *La France hostile, socio-histoire de la xénophobie (1870-1914)*. L'historien y prend la xénophobie, si caractéristique de cette période, comme l'objet d'une « histoire sociale attentive aux comportements, aux discours, aux représentations, à l'articulation du social et du politique »⁶. Dans un article plus récent, Dornel a d'ailleurs illustré la proximité entre la démonstration xénophobe et un autre mode de mobilisation contestataire. De fait, la protestation contre les étrangers « emprunte largement à la manifestation populaire, voire aux formes d'actions du mouvement ouvrier » : d'abord, à l'initiative de quelques individus, les contestataires sont alertés et rassemblés ; ensuite, un véritable cortège s'organise pour défiler, occuper l'espace public et exprimer ouvertement ses doléances ; enfin, parfois, le conflit se transforme en véritable chasse à l'homme⁷. Dans sa forme même, la rixe apparaît ainsi comme un espace de sociabilité populaire d'exception. Dans sa ritualisation, elle emprunte également de nombreuses caractéristiques à la protestation populaire : les cris qui ponctuent le défilé (« Mort aux Italiens ! », « Retournez chez Crispi ! »⁸, « Vive l'armée ! » ou même « Vive l'anarchie ! »), les chants (*La Marseillaise*), à la fois cris de ralliement et marqueurs identitaires, et les

⁵ José Cubero, *Op. cit.*, p. 10.

⁶ Laurent Dornel, *La France hostile, sociohistoire de la xénophobie (1870-1914)*, Paris, Hachette littératures, 2004, p. 25.

⁷ *Id.*, « Les paradoxes de la xénophobie ouvrière : immigration et violence à Marseille (1880-1914) », dans Stéphane Mourlane et Céline Regnard (dir.), *Les batailles de Marseille : immigration, violences et conflits, XIX^e-XX^e siècles*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2013, p. 142.

⁸ Francesco Crispi est un homme politique italien et président du Conseil des ministres du 7 août 1887 au 31 janvier 1891, puis du 15 décembre 1893 au 1^{er} mars 1896. Défenseur de la Triple-Alliance, qu'il parvient à faire renouveler en 1887, il est connu entre autres pour ses politiques impérialistes en Afrique (Éthiopie) et son nationalisme hostile envers la France.

bannières (drapeau tricolore et drapeau rouge) viennent rythmer la manifestation italophobe, même si les symboles sont souvent contradictoires⁹.

Si l'événement est donc intéressant en lui-même, il a toutefois déjà été l'objet d'une abondante historiographie. Conséquemment, c'est plutôt la réception et l'interprétation des violences d'Aigues-Mortes par ses contemporains que nous aborderons. Plus précisément, c'est à travers le prisme de *La Lanterne*, quotidien parisien radical¹⁰ et anticlérical, que nous proposons d'étudier la rixe populaire, pour comprendre quels usages politiques elle peut susciter, et ainsi mettre en lumière une certaine rhétorique de l'exclusion. Aux fins de notre démonstration, ce journal présente également l'avantage d'avoir été peu employé par Cubero et Noiriél, malgré son influence politique non négligeable au cours de la décennie 1880. Sous la direction éditoriale d'Eugène Mayer (1877-1895), *La Lanterne* tire effectivement plus de 150 000 exemplaires en 1883¹¹ et parvient même à supporter une trentaine de candidats qui seront élus députés aux élections de 1885¹². Grâce à l'analyse d'une série allant du 20 août 1893 (réactions immédiates face à Aigues-Mortes) au 17 janvier 1894 (réactions face au verdict d'Angoulême), nous avons noté une instrumentalisation de la rixe à trois fins critiques, intimement superposées, que nous développerons successivement : la culpabilité de l'Italien ; la responsabilité de la nation italienne ; puis la faillite du gouvernement français à protéger le travail national. Enfin, à travers différents cas d'appropriations populaires, nous tenterons de comprendre comment cet événement, loin de tomber instantanément dans l'oubli, a pu se constituer en lieu de mémoire et en outil de revendication.

⁹ José Cubero, *Op. cit.*, p. 46, 49, 52, 62. Pour une étude comparée de la ritualisation des rixes xénophobes, consulter Laurent Dornel, *Op. cit.*, p. 65-74.

¹⁰ Le radicalisme français, aux débuts de la III^e République, est une tendance politique républicaine marquée par un nationalisme et un anticléricalisme bien affichés. À l'échelle de l'Hexagone, il occupe une position médiane entre le libéralisme et le socialisme, les deux grands pôles de l'échiquier politique à la fin du XIX^e siècle.

¹¹ Second seulement derrière le *Petit Journal*. Consulter Émile Mermet, *Annuaire de la presse française*, 4^e année, Paris, 1883, p. 699.

¹² Charles Chincholle, « Le banquet des élus », *Le Figaro*, 26 octobre 1885, p. 2.

Les représentations de l'Italien : la construction des culpabilités

Comme le souligne notamment Pierre Milza, le rejet de l'Autre est un lieu anthropologique commun. Dans le cas français, l'exclusion sociale des Transalpins a d'ailleurs de profondes racines¹³. Or, la fin du XIX^e siècle voit s'exprimer un rejet particulièrement violent, qui s'exprime certes dans les actes, mais également dans les discours. Celui-ci est à la fois producteur et produit des tensions xénophobes. Reproduit par les presses républicaines, qui agissent comme une véritable « caisse de résonance »¹⁴, il est bien plus largement diffusé que les manifestations populaires qui l'alimentent. Comme le relève Gérard Noiriel, une rhétorique simple et répétitive constitue l'arme la plus efficace du chauvinisme : « en martelant constamment les mêmes thèmes, le xénophobe tente de susciter des associations d'idées et surtout d'images qui peuvent conduire aux automatismes de pensée qui illustrent fréquemment les propos racistes »¹⁵. Notre étude de cas, à partir du quotidien *La Lanterne*, nous permettra de bien cerner les stratégies discursives employées pour dresser un portrait négatif de l'Italien. Pour ancrer notre analyse, nous récupérerons les différentes images des Transalpins, recensées par Pierre Milza¹⁶, pour établir une grille comparative, utile à la lecture critique du journal en question.

Avant de procéder à l'analyse du quotidien, deux éléments contextuels gagnent d'abord à être évoqués. D'abord, la conjoncture démographique sous la III^e République : à l'état d'anémie de la population française se conjugue la vitalité des nations voisines, une situation qui se traduit naturellement par une hausse des mouvements migratoires vers l'Hexagone¹⁷. Ensuite, la conjoncture

¹³ Pierre Milza, *Voyage en Ritalie*, Paris, Librairie Plon, 1993, p. 99-100.

¹⁴ Laurent Dornel, *Loc. cit.*, p. 144.

¹⁵ Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Paris, Le Seuil, 1988, p. 275-276.

¹⁶ Pierre Milza, *Op. cit.*, p. 102-106.

¹⁷ En France, le cap du million d'étrangers est franchi en 1881, mais il est inégalement réparti : les Italiens sont alors fortement concentrés dans les départements de la côte méditerranéenne, notamment celui du Gard. Concentrés selon cette géographie particulière, il semblerait qu'ils aient été victimes de démonstrations xénophobes à la mesure de leur visibilité : sur 89 incidents

économique : les événements d'Aigues-Mortes ont lieu durant la grande dépression (1873-1896), une crise économique prolongée, marquée par des périodes de hausse du chômage et du vagabondage. Alors que s'accroissent parallèlement la présence étrangère et la précarité économique des nationaux, un des reproches les plus fréquemment adressés aux ouvriers d'outre-monts est leur incapacité, du moins leur persistance à endurer des conditions de travail inférieures et des salaires plus bas. Bien vus des employeurs pour leur malléabilité et leur acharnement à la tâche, ils suscitent ainsi, en bien des lieux, le mécontentement des Français qui les perçoivent comme les voleurs d'un travail qui leur revient de droit¹⁸. Une telle représentation est régulièrement relayée par *La Lanterne* : « les Italiens qui, non contents de faire une concurrence déloyale aux ouvriers français en travaillant au rabais, s'amuse souvent à les provoquer et à les injurier grossièrement »¹⁹. Non seulement les Transalpins sont dépeints comme des compétiteurs malhonnêtes, mais ils sont également exposés comme des agents provocateurs. Leur brutalité et leur tempérament belliqueux sont d'ailleurs un second trait qui leur est ponctuellement attribué.

Cette présumée agressivité italienne est un thème récurrent dans les éditions de *La Lanterne* qui succèdent aux événements d'Aigues-Mortes : « dans tous les pays où ils vont chercher du travail, les Italiens apportent un esprit de provocation et de mœurs presque sauvages qui amènent d'inévitables représailles »²⁰. Outre l'alibi sous-jacent qui est fourni aux responsables de la tuerie d'Aigues-Mortes – nous y reviendrons –, ce passage est évocateur parce qu'il présente le caractère turbulent des ouvriers d'outre-monts comme un bagage national. En fait, le discours du quotidien prend un caractère presque ethnologique : « [p]ersonne n'ignore que les Italiens sont un peuple exubérant et

recensés entre 1867 et 1893, 67 furent effectivement dirigés contre les travailleurs transalpins. Pour une analyse statistique détaillée des mouvements migratoires, leurs morphologies, et leurs impacts économiques, consulter Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, p. 7-27.

¹⁸ Gérard Noiriel, *Le massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, *Op. cit.*, p. 49.

¹⁹ *La Lanterne*, journal politique quotidien, 22 août 1893.

²⁰ *Ibid.*, 20 août 1893.

coutumier des manifestations bruyantes. Dans ces pays aimés du soleil, les têtes sont chaudes et les voix vibrantes. On y a le geste rapide et l'emballement instantané »²¹. Le travailleur transalpin, par extension, dispose du même tempérament et vient perpétuer ce « geste rapide », soit l'usage sournois du couteau, qui façonne durablement son image en France²².

Comme le fait habilement remarquer Noiriél, ce portrait stéréotypé de l'étranger est une innovation de la presse de masse qui, en alliant style littéraire (tragédie) et légitimité scientifique (reportage), parvient à immerger son public élargi dans un drame réel auquel il peut aisément s'identifier :

Le Français joue le rôle du héros ou de la victime, alors que l'étranger remplit la fonction de l'agresseur ou du sauvage primitif. La répétition inlassable de ce schéma crée chez les lecteurs un univers de références familières qui fonctionne comme un ensemble de *réflexes*, favorisant fortement l'ancrage dans les cerveaux de l'opposition entre « nous » et « eux »²³.

La Lanterne contribue inmanquablement à la diffusion du mythe de l'Autre : « sans calomnier la population émigrante, on peut dire qu'elle est, en général, fort ignorante, très rude, brutale et passablement sauvage [...] il en est beaucoup qui ont les poches larges, les doigts prompts et crochus, l'injure abondante et le couteau facile »²⁴. L'Italien apparaît ainsi comme une figure malicieuse, un individu indigne de confiance, voire un traître dans l'attente de tromper son hôte. Une telle image vient à nouveau rapprocher le migrant transalpin de sa nation d'origine. La rancune du quotidien envers la politique internationale menée par

²¹ *Ibid.*, 24 août 1893.

²² Ce stéréotype négatif de l'Italien trouve de profondes racines. Pour les États de la péninsule italienne, dans le contexte turbulent qui marque la première moitié du XIX^e siècle, Marco Meriggi évoque déjà une forme de « souveraineté du poignard » pour désigner les attentats et assassinats politiques qui sont menés par des sociétés secrètes comme les *carbonari*. Voir Marco Meriggi, « Une souveraineté populaire masquée : le cas de l'Italie sous la Restauration », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, vol. 42, n° 1, 2011, p. 50.

²³ Gérard Noiriél, *Op. cit.*, p. 80-82.

²⁴ *Ibid.*

le gouvernement italien est ici difficilement voilée :

Oui, en présence de ces sauvages qui, tout en demandant l'aumône persistent à jouer du couteau, la France commence à se révolter contre sa propre longanimité, et elle est décidée à ne pas nourrir plus longtemps ceux qui, prêts à repasser la frontière au premier appel de mobilisation, viennent en attendant s'abriter chez elle contre la misère à laquelle les a voués leur alliance avec nos ennemis²⁵.

Ce court passage nous apparaît éclairant à au moins deux niveaux. D'une part, il évoque presque toutes les images péjoratives que nous avons soulignées plus haut : la précarité des Italiens et leur condition misérable, leur accaparement du travail français, leur attitude belliqueuse et enfin, leur zèle religieux (ils demandent l'aumône) tourné en dérision²⁶. D'autre part, le discours du journal attribue ici une forme de souveraineté à l'action punitive menée par les ouvriers français à Aigues-Mortes : « la France commence à se révolter contre sa propre longanimité » ; les bourreaux populaires se voient ainsi transformés en citoyens-policiers, s'appropriant l'usage légitime de la violence pour expulser un ennemi interne. Or, il faut ici éviter l'excès d'interprétation : *La Lanterne* n'affirme jamais explicitement que les ouvriers d'Aigues-Mortes représentent la nation française par leurs actes. Néanmoins, le journal procède à l'absolution des coupables par un détournement des responsabilités sur les victimes. D'ailleurs, la question de la responsabilité des violences est indissociable de la représentation des Italiens. Pour éclairer le discours du journal, elle mérite qu'on s'y attarde.

²⁵ *La Lanterne, journal politique quotidien*, 28 août 1893.

²⁶ Le terme « Christos », semble-t-il, est fréquemment employé dans les régions urbaines du Midi, plus déchristianisées, pour désigner péjorativement ces travailleurs italiens qui font preuve d'une ferveur religieuse qui contraste avec la sobre piété locale. Cette désignation s'accompagne d'un vocabulaire injurieux coloré : qualifiés de « Kroumirs », ou encore de « Zoulous », comme référence à une infériorité de type coloniale ; de « Prussiens » ou de « Alboche », en référence à l'ennemi allemand ; enfin, insulte plus spécifiquement liée à la culture culinaire italienne, on les traite directement de « Macaronis ». Consulter Pierre Milza, *Op. cit.*, p. 106.

Quelles responsabilités ?

Sur cette épineuse question des responsabilités, nous en revenons d'emblée à l'image de l'Italien. Étant le premier à « avoir joué du couteau » dans la journée du 16 août, il a naturellement attiré les représailles françaises. En fait, l'agression des Transalpins semble même autoriser le recours à la légitime défense : « la loi elle-même proclame le droit de tout homme attaqué à repousser la force par la force, et considère la provocation comme une excuse pour les violences qui y ont répondu. [...] Les scènes du 17 août ont eu pour préface celles du 16 août, et de celles-là les Italiens et les Italiens seuls sont responsables »²⁷. Pour transférer la responsabilité sur les présumés instigateurs et renforcer l'image péjorative des migrants d'outre-monts, le journal emploie d'ailleurs à plus d'une reprise le référent juridique, notamment par le biais d'une statistique plus que douteuse : « les archives de la justice établissent de façon irrécusable que, neuf fois sur dix, c'est l'Italien qui avait tort et que, se fâchant précisément parce qu'il avait tort, c'est lui qui, le premier a mis la main au couteau »²⁸. Face à cette provocation incriminante, *La Lanterne* ne peut que se réjouir du verdict d'acquittement de la cour d'Angoulême, soit « la meilleure issue à donner à cette lamentable affaire »²⁹.

Si les ouvriers transalpins apparaissent ici comme les responsables de leurs propres malheurs, le quotidien les présente également comme les victimes de forces plus profondes. Les véritables responsables sont « de l'autre côté des Alpes, dans les ministères, au Parlement, dans les bureaux de journaux. Ce sont les hommes politiques et les écrivains qui ne nous pardonneront pas le service que nous avons rendu à leur pays et qui rêvent d'en noyer le souvenir dans des flots de sang français »³⁰. La référence au soutien militaire apporté par Napoléon III à l'Italie dans le cadre de l'unification nationale est ici implicite.

²⁷ *La Lanterne*, journal politique quotidien, 30 décembre 1893.

²⁸ *Ibid.*, 24 août 1893.

²⁹ *Ibid.*, 1^{er} janvier 1894.

³⁰ *Ibid.*, 30 décembre 1893.

Ailleurs, le journal ne s'empêtré pas de voiler sa rancune à l'endroit de la politique internationale de la sœur latine, ni son mépris de la Triple-Alliance, une autre forme de coup de couteau : « [i]l n'y a pas de place en France pour les alliés de Guillaume II, pour les futurs sujets du prince de Naples, qui s'apprêtent à renier honteusement à Metz et à Strasbourg la dette de Magenta et de Solferino »³¹. Ce propos du quotidien illustre ici parfaitement l'impact de la conjoncture diplomatique sur le développement du discours xénophobe en France. Ainsi, derrière les « incidents » d'Aigues-Mortes se retrouverait un esprit de gallophobie, un nationalisme agressif entretenu par la presse et le gouvernement italien chez ses citoyens. Si le sentiment peut être sincère, le discours éminemment chauvin de *La Lanterne* révèle ici une forme d'instrumentalisation de la tuerie.

Parallèlement, le contexte des manifestations anti-françaises, qui se déroulent un peu partout dans la péninsule italienne suite aux événements d'Aigues-Mortes, fournit les armes d'une nouvelle incrimination du gouvernement italien, qu'on suspecte d'une négligence délibérée dans la répression de ces mouvements : « il ne semble pas que le cabinet de Rome ait eu recours aux moyens qu'il avait le devoir d'employer pour assurer en Italie au nom français le respect auquel il a droit »³². Le journal parisien, en s'insurgeant contre l'honneur français bafoué, fait ici directement référence aux formes que prennent les protestations populaires transalpines : il s'offusque des slogans scandés par les manifestants, comme « À bas la France ! » et « Vive l'Allemagne », il qualifie d'insultes à la France le bris des écussons du consulat français lors des assauts du palais Farnèse et enfin, il se scandalise du saccage des magasins français à Messine, Turin et Naples³³. Ces formes d'iconoclasme politique constitueraient des objets d'études intéressants en soi. En investissant solidairement l'espace public, les protestataires italiens ont délibérément ciblé la destruction des symboles et des

³¹ *Ibid.*, 28 août 1893.

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*, 24 et 28 août 1893. Pour le récit plus détaillé de ces démonstrations populaires, voir notamment José Cubero, *Op. cit.*, p. 57-58.

emblèmes de la nation française. Un tel mouvement nourrit le discours déculpabilisant de *La Lanterne*, qui peut ainsi transformer la France en victime : « du haut en bas de l'Italie, les Français n'en sont pas moins molestés, provoqués, menacés, injuriés de toutes façons. Dans les lieux publics on saisit toutes les occasions de les vexer, de les agacer, dans les cafés chantants et les théâtres, il n'est pas d'allusions blessantes qui soient épargnées à notre nation »³⁴.

Or, le blâme revient finalement au gouvernement Giolitti, qu'on suspecte même de piloter ces protestations à des fins politiques : « [i]l espérait que l'opinion s'emballerait et lui rendrait plus facile la préparation d'une guerre prochaine. Le peuple n'a pas mordu »³⁵. La véracité des propos du quotidien importe peu ici. On notera surtout qu'à travers le discours, les événements d'Aigues-Mortes se trouvent noyés dans l'attitude belliqueuse, plus condamnable, attribuée au gouvernement italien. Mais le journal procède à une dernière forme de déresponsabilisation des ouvriers français : celle-ci s'opère à travers la critique du gouvernement républicain et de son inefficacité à protéger le travail de ses nationaux.

L'impératif de la protection du travail national

La politisation de la question étrangère relève, pour Laurent Dornel, d'une préoccupation nouvelle en ce qui a trait à l'établissement du modèle social républicain, soit celle de déterminer qui sont les « ayants-droits » : « [L]eurs bénéficiaires "naturels" et prioritaires sont les citoyens. Or, en France, la citoyenneté est définie en grande partie par la nationalité. En clair, pour être citoyen, il faut être français. Par voie de conséquence, les étrangers en sont exclus »³⁶. De fait, les législateurs républicains vont chercher à protéger l'accès au

³⁴ *La Lanterne, journal politique quotidien*, 4 septembre 1893.

³⁵ *Ibid.*, 29 août 1893.

³⁶ Laurent Dornel, « Les mouvements xénophobes (années 1830-1930) », dans Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2012, p. 300.

travail de la main-d'œuvre nationale : entre 1883 et 1912, on relève ainsi le dépôt de 35 projets de loi différents à la Chambre des députés, visant à taxer, limiter ou exclure les ouvriers migrants³⁷. L'acharnement des politiciens pour la question migratoire culmine par la loi du 26 juin 1889, premier code sur la nationalité, qui a pour fonction essentielle de naturaliser les enfants des deuxièmes et troisièmes générations³⁸. L'égalisation progressive des états civils ne signifie toutefois pas l'effacement instantané de l'animosité entre les différents groupes nationaux, Aigues-Mortes constitue en ce sens un cas exemplaire. La réaction des organes de presse français est d'ailleurs presque unanime au lendemain des événements. Outre la condamnation des Italiens, on réclame une meilleure protection du travail national³⁹.

Le discours de *La Lanterne* n'échappe d'ailleurs pas à la tendance générale. Moins véhément qu'à l'endroit du gouvernement italien, le quotidien n'en formule pas moins un reproche envers les législateurs français : « la Chambre, qui a surenchéri le prix des denrées en votant des tarifs protectionnistes, eût dû atténuer la gêne qui en résulte pour nos ouvriers en protégeant le travail national par des taxes frappant les ouvriers étrangers »⁴⁰. L'argument est simple, il relève et dispose d'un véritable écho populaire : puisque les industriels français sont protégés par le gouvernement républicain, la main-d'œuvre nationale, soumise aux prix élevés qui sont garantis par l'État, devrait bénéficier d'une protection similaire en ce qui a trait à l'accès au travail. Cet appel à la « préférence nationale » prend la forme de revendications multiples : parfois, c'est l'exclusion pure et simple des travailleurs étrangers qu'on réclame ; ailleurs, ce sont des quotas sur le nombre des ouvriers immigrés dans certains secteurs d'emploi ; enfin, c'est souvent une taxe qu'on sollicite, sur les particuliers ou les entreprises

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Pour l'évolution de la législation républicaine concernant les étrangers et une analyse des différents textes de lois, consulter Janine Ponty, *L'immigration dans les textes : France, 1789-2002*, Paris, Éditions Belin, coll. Belin Sup Histoire, 2003, p. 69-87.

³⁹ José Cubero, *Op. cit.*, p. 107-112.

⁴⁰ *La Lanterne*, journal politique quotidien, 22 août 1893.

qui les embauchent⁴¹. À plus d'une reprise, c'est précisément sur cette dernière demande qu'insiste le journal : la véritable solution, « c'est d'égaliser les conditions de la lutte pour l'existence, en frappant les ouvriers étrangers d'une taxe équivalente aux charges dont ils sont exempts et qui pèsent sur l'ouvrier français »⁴².

Les « charges dont ils sont exempts » sont invoquées pour légitimer le recours à une politique plus restrictive à l'endroit des migrants. D'une part, on souligne qu'ils ne sont pas soumis au service militaire et à l'impôt direct qui pèse sur les citoyens français. D'autre part, puisqu'il s'agit souvent d'hommes, célibataires et résidants temporairement en France, on reproche aux ouvriers étrangers de voler le pain des familles françaises, puis de réinvestir le fruit de leurs labeurs dans leurs pays d'origine, plutôt que dans l'économie locale⁴³. Pour *La Lanterne*, il semble s'agir là d'évidences, qui demandent en contrepartie une action sincère du gouvernement, dont l'inaction est considérée comme une des causes des « incidents » d'Aigues-Mortes : « Les ouvriers français qui ont droit d'être protégés, cesseraient de molester leurs rivaux, s'ils voyaient le Parlement et le ministère prendre sérieusement leur cause en main »⁴⁴. Nouvelle forme de déresponsabilisation des acteurs des violences, mais qui appelle tout de même les politiciens français à répondre de leur devoir envers leurs électeurs, à assumer consciencieusement leur rôle de représentants. Ce court passage est en ce sens peut-être plus évocateur : « il appartiendra au gouvernement, lorsque le jury d'Angoulême aura fait son devoir, de faire le sien et de dégager à son tour la moralité des troubles d'Aigues-Mortes d'une façon qui satisfasse aux exigences de notre dignité et de notre sécurité »⁴⁵. En sous-texte de la demande formelle de protection du travail national, on retrouve ici encore la figure de l'Italien,

⁴¹ Laurent Dornel, « Les paradoxes de la xénophobie ouvrière : immigration et violence à Marseille (1880-1914) », *Loc. cit.*, p. 140-141.

⁴² *La Lanterne, journal politique quotidien*, 31 août 1893.

⁴³ Laurent Dornel, *La France hostile, sociohistoire de la xénophobie (1870-1914)*, *Op. cit.*, p. 115-116.

⁴⁴ *La Lanterne, journal politique quotidien*, 4 septembre 1893.

⁴⁵ *Ibid.*, 30 décembre 1893.

représenté comme péril social, comme menace à la sécurité économique et à l'intégrité physique des citoyens français. Ainsi, à l'image de nombreux autres journaux, *La Lanterne* fait un usage politique de la rixe populaire pour exprimer une doléance précise. Or, l'instrumentalisation de l'événement n'est pas l'apanage de la presse radicale. Immédiatement historicisé à travers la diffusion des nouvelles et des rumeurs, Aigues-Mortes en vient à constituer un lieu de mémoire collective qui permet, pour différents acteurs populaires, d'asseoir des revendications sociales plurielles.

Usages populaires de la mémoire d'Aigues-Mortes

La rixe populaire d'Aigues-Mortes est loin de marquer la fin de la vague italophobe. L'année suivante, l'assassinat du président Sadi Carnot par un anarchiste italien fournit le prétexte de nouvelles violences en France, notamment à Lyon, où de nombreuses boutiques appartenant à des Transalpins sont vandalisées. Les événements d'août 1893 vont néanmoins demeurer un point de référence important, qui sera revendiqué tout au long des années 1890 par des Italiens, comme par des Français, pour appuyer des demandes multiples. Nous avons déjà illustré, par l'étude d'un quotidien parisien, les formes discursives que pouvait prendre l'instrumentalisation de ces « incidents » par la presse française. Comme le montre Gérard Noiriel, on peut d'ailleurs observer une tendance similaire dans les milieux parlementaires : « on utilise les événements d'Aigues-Mortes pour annoncer les pires catastrophes aux députés qui ne voteront pas tel ou tel projet hostile aux immigrés »⁴⁶. Un tel usage n'est pas non plus l'exclusivité des hommes d'État de l'Hexagone : les différentes factions politiques italiennes s'approprient également l'événement pour adresser des critiques à l'endroit de leurs adversaires.

⁴⁶ Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècles*, Op. cit., p. 282.

D'ailleurs, si *La Lanterne* dénonce méticuleusement les manifestations médiatiques et populaires anti-françaises des Transalpins, elle entreprend également d'encenser les mouvements qui se prononcent contre l'hostilité envers la France. Entre autres, le quotidien fait le récit d'un rassemblement organisé par le député radical Matteo Imbriani : « une réunion, un banquet furent organisés, aux portes de Rome par la démocratie. Cinq cents personnes y ont pris part, escortées par un déploiement de forces extraordinaires »⁴⁷. Cette rencontre publique prend donc la structure d'un banquet, une forme de socialisation et de contestation politique devenue classique depuis 1848. Le journal français est toutefois plus intéressé par le discours du député italien : « Quels sont les hommes intéressés à crier vive l'Allemagne, vive la Triplice ! Ces cris blessent mon cœur d'Italien. Je m'en sens humilié bien plus que des violences exécrables d'Aigues-Mortes ». Voilà des propos qui placent la rixe populaire sous la politique étrangère italienne dans la hiérarchie des humiliations nationales : une critique évidente de la politique du cabinet Giolitti, qui a pour conséquence de susciter l'intérêt de *La Lanterne*. Enfin, le journal conclut cette rubrique par une remarque éclairante : « À un certain moment, un agent provocateur s'est permis de crier : "À bas la France !" L'assemblée entière s'est levée et lui a répondu par le cri de : "Vive la France !" ». À travers cette simple formule énoncée en place publique, cette foule manifeste ainsi son rejet d'une hostilité envers la sœur latine, un point que le quotidien parisien prend soin de noter, mais qui nous informe d'une autre forme d'instrumentalisation politique des événements d'Aigues-Mortes.

De même, le journal souligne la motion de blâme votée par le Congrès des socialistes romagnols, contre ceux « qui cherchent à susciter des haines nationales pour les faits d'Aigues-Mortes, lorsque la question est simplement économique, et qui, au fond, veulent détourner l'attention des scandales

⁴⁷ Toutes les références subséquentes au banquet d'Imbriani sont tirées de *La Lanterne, journal politique quotidien*, 27 septembre 1893.

parlementaires »⁴⁸. Tout en s'inscrivant dans l'arène politique italienne, un tel positionnement semble représentatif du ton internationaliste assumé par de nombreuses organisations socialistes. Il contraste, par exemple, avec le « protectionnisme ouvrier » qui s'est plus largement diffusé en France, dans les discours comme dans les actes⁴⁹. Ainsi, *La Lanterne*, à quelques jours de la rixe d'Aigues-Mortes, produit un récit détaillé d'un mouvement de contestation populaire qui s'est organisé à Nancy : « les ouvriers français employés chez l'entrepreneur Fournier ont déclaré à leur patron qu'ils se refusaient catégoriquement à travailler à côté des Italiens. Ils se sont ensuite répandus dans les chantiers pour enjoindre aux maçons italiens de cesser leur travail. Aucune violence matérielle n'a été exercée contre les étrangers »⁵⁰. Après avoir investi l'espace de travail, ces mêmes ouvriers français auraient envoyé des délégués à l'Hôtel de Ville, où en l'absence du maire, le premier adjoint aurait expliqué que pour légiférer sur le travail des étrangers, les protestataires devaient d'abord se constituer en syndicat et adresser une pétition à la municipalité. D'après le quotidien, pendant cet entretien, « les manifestants, au nombre de deux cents, étaient massés sur la place Stanislas »⁵¹. Après avoir investi l'espace de travail, les ouvriers de Nancy ont donc occupé l'espace public pour affirmer leurs revendications. Sans révéler le résultat de ces démarches, ce bref article illustre néanmoins une manifestation populaire, xénophobe, mais non violente, à quelques jours seulement de la rixe meurtrière d'Aigues-Mortes.

Cet exemple met également en lumière un autre outil de revendication, devenu une partie intégrante du langage ouvrier : la pétition. « Droit de participation politique » pour Pierre Rosanvallon, « pratique de citoyenneté » et « mode de démocratie directe » pour Madeleine Rebérioux, elle est enfin décrite, par Laurent Dornel, comme « une expression moins violente de protestation sociale qui relève une capacité de mise en forme, d'énonciation des revendications,

⁴⁸ *Ibid.*, 31 août 1893.

⁴⁹ Laurent Dornel, « Les mouvements xénophobes (années 1830-1930) », *Loc. cit.*, p. 297.

⁵⁰ *La Lanterne*, *journal politique quotidien*, 1er septembre 1893.

⁵¹ *Ibid.*

habituellement criées ou réduites à de simples mots d'ordre ; elle suggère, par ailleurs, un réel mouvement collectif [...], une volonté de négociation »⁵². Ce mode de contestation est employé fréquemment dans le cadre des tensions xénophobes interouvrières. C'est le cas, par exemple, d'une pétition adressée au chef des travaux d'un chantier municipal de Marseille (1er septembre 1893), par des terrassiers français qui réclament le renvoi de leurs homologues italiens. On peut y lire : « si vous voulez éviter dans tous vos chantiers un conflit entre Français et Italiens : tel qu'à Aigues-Mortes, veillez [...] »⁵³. Brandie comme une menace envers l'employeur, cette référence s'explique certainement, au moins en partie, par la proximité spatiale et temporelle qui sépare la rixe de son usage à des fins revendicatrices. Néanmoins, comme le souligne Laurent Dornel, cette allusion « montre que certains ouvriers français ont vite intégré l'épisode à leur culture politique comme moment fondateur »⁵⁴. Par ailleurs, les renvois à la rixe du 17 août 1893 ne se limitent pas à une géographie méridionale, comme en témoignent ces affiches placardées par des ouvriers du XI^e arrondissement parisien, également évocatrices de la majorité des thèmes explorés plus haut :

Citoyens, nous sommes envahis par l'étranger. Nous sommes astreints à toutes les charges des impôts, du fisc, et de l'impôt du sang [...]. Eux sont exempts de tout et ratissent notre argent pour aller enrichir leur patrie [...]. Allons camarades, suivons l'exemple de nos frères d'Aigues-Mortes et de Nancy, et chassons l'étranger. Montrons que c'est du sang français qui coule dans nos veines. Vive la France ! À bas l'étranger⁵⁵ !

Encore une fois, on peut constater des références à l'événement sur une bien plus longue durée, mais selon des modalités parfois contradictoires. Le 26 mars 1894, à l'occasion d'un conflit entre ouvriers grévistes et non-grévistes de l'usine *Guichard, Carvin & Cie* à Marseille, le cri « Aigues-Mortes ! Aigues-Mortes ! » est

⁵² Laurent Dornel, *La France hostile, sociohistoire de la xénophobie (1870-1914)*, *Op. cit.*, p. 113-114.

⁵³ *Id.*, « Les paradoxes de la xénophobie ouvrière : immigration et violence à Marseille (1880-1914) », *Loc. cit.*, p. 139-140.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Cité à partir de Gérard Noiriel, *Le massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, *Op. cit.*, p. 140-141.

répété plusieurs fois. Comme l'enquête de police l'a révélé, c'est l'ouvrier Jean Fiori, non-gréviste et ancien blessé d'Aigues-Mortes, qui aurait été l'instigateur de ce rappel des sacrifices italiens pour dissuader ses collègues de quitter leur travail. Pour Xavier Daumelin, qui rapporte l'incident, il s'agit là d'un véritable « détournement mémoriel », d'un décentrement de la conflictualité : « [e]lle ne s'exprime plus entre ouvriers français et ouvriers italiens, mais entre ouvriers italiens syndiqués et ceux qui ne le sont pas encore. Sept mois après le drame d'Aigues-Mortes, la solidarité sociale l'a cette fois emportée sur la solidarité nationale »⁵⁶. Cet usage étonnant de l'événement contraste nettement avec celui qu'en avaient fait les terrassiers marseillais quelques mois plus tôt, ce qui ne signifie pas non plus sa disparition du vocabulaire de la contestation xénophobe. En fait, dans la région arlésienne, et dans des circonstances étrangement familières, de nouvelles rixes ont lieu entre travailleurs français et transalpins : aux salins de Giraud (1896) et à l'usine Solvay de Barcarin (1897), des ouvriers d'outre-monts sont l'objet de véritables chasses à l'homme, assaillis aux cris de « A la porte les Italiens ! Faisons comme à Aigues-Mortes »⁵⁷. Encore, à Arles (1900), une pétition approuvée par plus de trois cents signatures ouvrières lance une mise en garde : « Nous sommes décidés à employer tous les moyens sans exception, si satisfaction ne nous est pas donnée au plus tôt par le pouvoir public. Que l'on se souvienne d'Aigues-Mortes »⁵⁸. La menace est ici non dissimulée, elle révèle non seulement que le souvenir de l'événement est encore bien vivant dans ces départements du Sud, mais également que son usage mémoriel peut devenir un élément constitutif du langage de la revendication populaire.

⁵⁶ Xavier Daumelin, « De l'usage mémoriel du massacre d'Aigues-Mortes par les ouvriers italiens de Marseille », dans Stéphane Mourlane et Céline Regnard (dir.), *Les batailles de Marseille : immigration, violences et conflits, XIX-XX^e siècles*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, collection Le Temps de l'Histoire, 2013, p. 135.

⁵⁷ Pierre Milza, *Op. cit.*, p. 119.

⁵⁸ Laurent Dornel, *La France hostile, sociohistoire de la xénophobie (1870-1914)*, *op. cit.*, p. 118.

Le massacre qui s'est déroulé en août 1893 constitue un point culminant de la vague d'italophobie qui s'abat sur la jeune III^e République. Par le bilan important de ses victimes, Aigues-Mortes se démarque des autres manifestations xénophobes. Ce constat a non seulement attiré l'attention des presses locales, nationales et internationales, mais également l'œil des historiens qui, depuis Pierre Milza, ont cherché à saisir ces événements dans leur contexte et dans leurs enjeux. Malgré une apparente spontanéité, nous avons pu constater que le mouvement, dans sa forme, relevait d'une ritualisation empruntant de nombreux éléments au langage de la protestation ouvrière : la sollicitation de nouveaux participants, le rassemblement, puis le cortège ; les chants (*La Marseillaise*), les slogans (« Mort aux Italiens ! ») et les bannières (drapeaux rouge et noir). Ces différents symboles, d'apparences parfois contradictoires, viennent tapisser l'espace public, affirmer la présence et la hargne des manifestants.

À travers une analyse centrée sur une source journalistique, nous nous sommes interrogés sur le traitement de l'événement, puis sur l'usage politique que pouvait faire un quotidien parisien de la rixe italophobe. Nous avons remarqué que *La Lanterne* procédait à une instrumentalisation des « incidents » pour appuyer une triple critique : celle des migrants transalpins, représentés comme fauteurs de troubles et véritables instigateurs du déchaînement populaire ; celle du gouvernement italien et de sa politique étrangère tournée contre la France ; puis celle du gouvernement français, accusé de négliger la protection du travail national. Or, la position d'un seul journal, si elle est, à bien des égards, représentative des opinions de la presse française, s'inscrit dans l'éventail plus large des appropriations de l'affaire d'Aigues-Mortes. De fait, la rixe s'est constituée en lieu de la mémoire collective qui a permis à une multitude d'acteurs populaires, français comme italiens, de s'y référer directement pour appuyer des demandes plurielles, parfois paradoxales, puisque destinées à inciter l'exclusion de leurs collègues étrangers.

Dans le cas d'Aigues-Mortes, comme dans son traitement par *La Lanterne*, la solidarité nationale a clairement triomphé sur la solidarité sociale. Ainsi, à

travers les actes et les discours xénophobes, nous avons illustré des formes de souveraineté et de justice populaires qui s'alimentent du chauvinisme ambiant, tout en le nourrissant. Elles nous ont permis de questionner le rapport à l'altérité dans le contexte d'un régime aux aspirations démocratiques et d'interroger les notions de représentants et de représentés, de citoyenneté, de « Nous » et de « Eux ». Enfin, elles mettent en lumière l'ambiguïté du statut d'étranger, véritable impasse dans le processus de démocratisation des États-nations. Si la rixe populaire qui s'est déroulée le 17 août 1893 ne marque pas la fin des violences italophobes, elle en représente néanmoins le point culminant et en signale de fait le déclin. Comme le fait valoir Xavier Daumelin, paradoxalement, Aigues-Mortes constitue un moment fondateur dans le rapprochement des deux communautés. Grâce à l'arrivée de nombreux syndicalistes d'outre-monts et à l'influence considérable qu'ils exerceront dans les associations du Sud, particulièrement à Marseille, Français et Italiens se trouveront graduellement réunis dans une même lutte sociale⁵⁹. Un autre facteur contribuera également à l'apaisement des tensions : au cours des décennies suivantes, l'arrivée de nouvelles vagues migratoires en provenance des colonies françaises africaines va modifier la focale en unissant nationaux et anciens immigrants contre une nouvelle « menace » : triste rappel que l'étranger est une catégorie sociale fluctuante, transformable, constamment remodelée en fonction des aléas de la conjoncture.

⁵⁹ Xavier Daumelin, *Loc. cit.*, p. 136.